

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:
AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:
USAGE RECOMMANDÉ:
RESTRICTIONS D'UTILISATION:
IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

ACID CITRIQUE / DÉMULSIFIANT / ALCOOL ISOPROPYLIQUE

Aucun
Réactif de laboratoire
Aucun
Di-Corp
8750-53 Ave
Edmonton, AB T6E 5G2
780-440-4923

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: (24 hr)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE DE TRANSPORT: **1-888-CANUTEC (226-8832), 613-996-6666 ou * 666 sur un téléphone cellulaire**

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Liquides inflammables - Catégorie 2
Corrosion cutanée / irritation cutanée - Catégorie 1
Lésions oculaires graves / Irritation oculaire - Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes (SNC) cibles - Exposition unique -
Catégorie 3

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER

MENTION DE DANGER:

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque de graves brûlures de la peau et des graves lésions des yeux.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

LA PRÉVENTION

CONSEIL DE PRUDENCE:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage/...] antidéflagrant.
Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
Ne pas respirer les fumées//brouillards/vapeurs.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

RÉPONSE

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

En cas d'incendie: utiliser du CO₂, un produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction

STOCKAGE

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Garder sous clef.

DISPOSITION

Éliminer le contenu / conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et / ou internationales.

AUTRES DANGERS:

Aucun connu

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	CONCENTRATION (p/p)
Acide citrique	77-92-9	30 – 60 %
Alcool isopropylique (isopropanol, 2-propanol)	67-63-0	15 - 40%
LABSA (acide éthylbenzènesulfonique, DBSA)	68584-22-5	1 - 5%

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste ou si un contact prolongé s'est produit, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer immédiatement avec de l'eau chaude s'écoulant doucement pendant au moins 20 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Enlever la lentille de contact, si présente. Lorsque le rinçage est terminé, consulter un médecin.

INGESTION:

Contactez un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne pas faire vomir à moins d'y être invité par un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche et donner 1-2 verres d'eau. En cas de vomissement, garder la tête en dessous des hanches pour éviter l'aspiration et ré-administrer de l'eau. Ne jamais rien faire avaler si la victime est inconsciente, perd rapidement conscience ou convulse. Obtenir des soins médicaux.

INHALATION:

Amener à l'air frais. Appliquez de l'oxygène ou de la respiration artificielle si nécessaire. Obtenir des soins médicaux immédiats.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

Peut provoquer une irritation sévère de la peau et des yeux. Un contact prolongé peut causer des brûlures. L'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

Rincer immédiatement la peau et les yeux avec de l'eau. Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, eau pulvérisée ou mousse.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

Ne pas utiliser de jet d'eau direct: Peut répandre le feu.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

Liquide et vapeur hautement inflammables. Peut s'accumuler dans des espaces confinés. En cas d'incendie, les contenants fermés peuvent se rompre ou exploser. La flamme peut être invisible pendant la journée.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:	Oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre, hydrocarbures, fumées et vapeurs irritantes comme produits d'une combustion incomplète.
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie. Déplacez le matériel de la zone d'incendie si possible pour le faire sans risque.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Évacuer la zone et éliminer les sources d'inflammation. N'entrez la zone que si vous portez l'équipement de sécurité approprié. Éviter tout contact corporel avec le produit déversé. Arrêter la fuite si possible pour le faire sans risque.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Petits déversements; absorber avec un matériau absorbant et disposer dans des récipients approuvés. Grands déversements; digue pour contenir le déversement. Récupérer du matériel non contaminé pour le réemballage. Recueillir le matériel contaminé et les absorbants dans un contenant approuvé pour l'élimination. Nettoyez à grande eau la zone de déversement. Recueillir l'eau de rinçage dans un récipient approuvé pour l'élimination. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts pluviaux ou les cours d'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Évitez l'ingestion. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Pratiquez la prudence raisonnable et la propreté personnelle. Laver les vêtements exposés avant de les réutiliser. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter une protection appropriée pour les yeux et la peau lors de la manipulation. Pour éviter l'inflammation des vapeurs par décharge d'électricité statique, toutes les parties métalliques de l'équipement doivent être mises à la terre.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit sec et bien aéré, à l'écart des sources d'inflammation et des oxydants. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il ne sert pas. Les conteneurs vides contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être manipulés et stockés comme s'ils étaient pleins.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITS D'EXPOSITION	Isopropanol: ACGIH TWA = 200 ppm Aucun autre composant n'a de limite d'exposition.
CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS:	À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière, utiliser une enceinte de traitement, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs sous les limites. Assurez-vous que l'équipement de ventilation est résistant à la corrosion et séparé des autres systèmes de ventilation.
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:	MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il existe un risque de dépasser les exigences ou les directives relatives à la limite d'exposition.
PROTECTION DE LA PEAU:	Gants Viton recommandés.
PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Ne portez pas de lentilles de contact.
AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:	Suggérer l'utilisation d'un tablier chimique et / ou de vêtements résistant aux produits chimiques. Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Liquide incolore clair
ODEUR:	Odeur d'alcool
SEUIL OLFACTIF:	Non déterminé
pH:	1,0
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	Non déterminé
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	Non déterminé
POINT D'ÉCLAIR:	12°C (à base d'isopropanol)
TAUX D'ÉVAPORATION:	Non déterminé
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	Inflammable
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	Indisponible
TENSION DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ RELATIVE:	Indisponible (SG = 1,0)
SOLUBILITÉ:	Miscible dans l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	Indisponible
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	Indisponible
VISCOSITÉ:	Indisponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Pas d'information disponible
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans des conditions normales
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	La polymérisation ne se produira pas
CONDITIONS À ÉVITER:	Flamme ouverte et sources d'inflammation.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Évitez les bases fortes, les oxydants forts et les matériaux réactifs à l'eau.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Peut corroder les métaux produisant de l'hydrogène gazeux.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT: Indisponible

TOXICITÉ DES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	DL50 ORAL	DL50 DERMIQUE	CL50 INHALATION
Acide citrique	6730 mg/kg (rat)	Indisponible	Indisponible
Alcool isopropylique	5840 mg/kg (rat)	12870 mg/kg (lapin)	72.6 mg/L/4hr (rat)
LABSA	650 mg/kg (rat)	>2000 mg/kg (lapin)	Indisponible

CONTACT AVEC LE PEAU:	Peut causer une irritation. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une irritation ou une dermatite. Peut causer la destruction des tissus.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Peut causer une irritation et une rougeur. Un contact prolongé peut causer l'opacité de la cornée et d'éventuels dommages aux tissus.
INGESTION:	Peut causer des maux de tête, des nausées, des douleurs abdominales, de la diarrhée et des vomissements. Peut causer des brûlures du tractus gastro-intestinal. L'ingestion de grandes quantités peut entraîner une perte de conscience ou la mort.
INHALATION:	Les vapeurs ou brouillards peuvent irriter le nez ou la gorge. L'inhalation de concentrations élevées peut causer des étourdissements, des maux de tête ou une

CARCINOGENICITÉ:

perte de conscience. L'inhalation de liquides peut causer une bronchopneumonie ou un œdème pulmonaire.

TERATOGENICITY:

Pas d'information disponible.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:

Alcool isopropylique: Des effets sur le développement ont été observés dans certaines études animales, mais les effets ont été observés en présence de toxicité maternelle ou à des concentrations où une toxicité maternelle est attendue.

MUTAGÉNICITÉ:

Non toxique sur la base des informations disponibles.

TOXICITÉ CHRONIQUE:

Pas d'information disponible.

EFFETS DES ORGANES CIBLES:

Pas d'information disponible.

Alcool isopropylique: STOT - exposition unique: effets sur le SNC.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:

Aucune information sur le produit disponible.

ÉCOTOXICITÉ DES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	CL50 Poisson	CE50 Daphnia	CE50 Algues
Acide citrique	Indisponible	Indisponible	Indisponible
Alcool isopropylique	9640 mg/L/96 hr	13299 mg/L/48 hr	1000 mg/L/72 hr
LABSA	1.67 mg/L/96 hr	2.4 mg/L/48 hr	47.3 mg/L/72 hr

PERSISTANCE ET DEGRADATION:

Pas d'information disponible.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:

Bioaccumulation improbable

MOBILITÉ DANS LE SOL:

Pas d'information disponible.

AUTRES EFFETS NOCIFS:

Pas d'information disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer / incinérer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Ne pas déverser dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Offrir du matériel excédentaire et non recyclable à une compagnie d'élimination autorisée. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Les contenants vides, qui n'ont pas été nettoyés et purgés, contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être éliminés ou recyclés conformément aux réglementations locales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG	Réglementé
DOT	Réglementé
IATA	Réglementé
IMDG	Réglementé
NUMERO ONU:	UN2924
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (alcool isopropylique)
CLASS DE DANGER:	3 (8)
GROUPE D'EMBALLAGE:	II
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	N'est pas applicable
TRANSPORT EN VRAC:	N'est pas applicable
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	N'est pas applicable

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES: Tous les ingrédients sont répertoriés sur le DSL.
CLASS DE SIMDUT 1988: B2, E
TSCA: Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inscription.

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION: 30 août 2019
REEMPLACER: Aucun

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.